



AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS
- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -
Semaine du 9 au 13 mars 2020

Tunisie :

- Selon le nouveau Chef de gouvernement de la Tunisie M. Elyes Fakhfakh, la croissance économique du pays en 2020 ne dépassera pas +1%, contre +2,7% prévu initialement dans la Loi de Finances 2020.
- Les autorités tunisiennes se disent favorables à un nouveau programme du FMI en Tunisie, une fois que le programme actuel aura pris fin (mai 2020).
- L'Assemblée des Représentants du Peuple n'a pas adopté la convention d'adhésion de la Tunisie à la Zone de libre-échange continentale africaine le 5 mars 2020, faute de quorum. Les Etats-Unis envisagent un accord de libre-échange avec la Tunisie.
- Le taux d'inflation a de nouveau baissé en février 2020 à +5,8% sur un an selon l'Institut national de la statistique (INS).
- Le Chef de la Représentation de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) en Tunisie alerte sur le faible montant des décaissements par rapport aux prêts signés, tout en assurant que le gouvernement pourra compter sur la BEI à l'avenir.

Libye :

- La Banque centrale de Libye (BCL) a publié les données budgétaires relatives aux deux premiers mois de l'année 2020.
- Les pertes dues à la fermeture des installations pétrolières ont dépassé 3,1 Mds USD le 12 mars 2020.

TUNISIE

- Selon le nouveau Chef de gouvernement de la Tunisie M. Elyes Fakhfakh, la croissance économique du pays en 2020 ne dépassera pas +1%, contre +2,7% prévu initialement dans la Loi de Finances 2020.

Le nouveau chef de gouvernement de la Tunisie M. Elyes Fakhfakh a accordé une interview au quotidien Al-Maghreb, publiée le 8 mars 2020. Au cours de cette interview, il a annoncé que la croissance économique de la Tunisie en 2020 sera beaucoup plus faible que prévu : +1% au maximum, contre +2,7% selon la Loi de Finances 2020. Il justifie ces nouvelles prévisions ainsi : i/ L'impact en termes nets du coronavirus sur la croissance du PIB est estimé à -0,5 point de pourcentage. La baisse de l'activité économique dans les pays partenaires de la Tunisie aura des conséquences négatives sur le commerce extérieur et la production de la Tunisie, qui seront supérieures aux effets bénéfiques de la baisse du prix du pétrole (prix du baril de Brent à 33 USD le 13 mars 2020) sur la facture énergétique du pays (qui atteignait près de 40% du déficit commercial en 2019). L'impact négatif du coronavirus pourrait être encore plus élevé *in fine*. En effet, depuis cette interview, le pays est passé au stade 3 par décision du conseil ministériel du 12 mars 2020, et a pris des mesures drastiques pour limiter la propagation du virus (16 cas de contamination recensés en Tunisie en date du 13 mars 2020), qui auront des incidences importantes sur l'activité économique : fermeture des cafés, restaurants et boîtes de nuit à partir de 16 heures ; limitation des vols depuis et vers la Tunisie, fermeture des frontières aériennes avec l'Italie, fermeture des frontières maritimes ; huis clos pour les manifestations sportives jusqu'au 4 avril 2020 ; annulation des manifestations culturelles ; fermeture des écoles privées et étrangères, ainsi que des garderies scolaires et des jardins d'enfants jusqu'au 28 mars 2020 ; mesures de confinement dès l'arrivée en Tunisie. ii/ Le déficit public serait plus important qu'annoncé, en raison du report de règlement de certaines dépenses relatives aux subventions et aux fournisseurs de l'Etat. Les finances publiques sont en cours de réévaluation, et le montant des recettes fiscales sera actualisé.

- Les autorités tunisiennes se disent favorables à un nouveau programme du FMI en Tunisie, une fois que le programme actuel aura pris fin (mai 2020).

Dans une interview accordée au quotidien Al-Maghreb et publiée le 8 mars 2020, le nouveau chef de gouvernement de la Tunisie M. Elyes Fakhfakh a indiqué que si le FMI ne se rendait pas en Tunisie d'ici le 20 mars 2020, « le pays encaisserait de grandes pertes ». Pour rappel, le programme actuel du FMI, débuté en mai 2016, d'un montant total réévalué à 2,7 Mds USD et d'une durée de 48 mois, est censé se terminer en mai 2020. Les délais pour le lancement puis la validation d'une nouvelle revue du programme (dont le montant espéré s'élèverait à environ 400 M USD) sont donc serrés. M. Elyes Fakhfakh a également évoqué la perspective d'un nouveau programme du FMI pour la Tunisie : « Nous entamerons un nouveau programme avec le FMI parce que nous n'avons pas d'autres choix. Cependant au cours des négociations, nous défendrons farouchement l'intérêt du pays et nous n'accepterons pas les conditions qui n'en tiendront pas compte. ». Le 10 mars 2020, le Gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT), M. Marouane El Abassi, a déclaré en marge du Business Forum DiafrikInvest, que les discussions avec le FMI n'avaient « jamais cessé ». Selon lui, le pays entamera des négociations pour un nouveau programme du FMI en Tunisie, une fois que le programme actuel aura pris fin. M. Marouane El Abassi a en outre rappelé que la Tunisie n'est pas parvenue à accomplir l'objectif de réduction de la masse salariale dans la fonction publique, mentionné dans le programme en cours. Le nouveau programme devra selon lui être orienté vers le financement de l'investissement et la création de richesse, plutôt que vers la consommation.

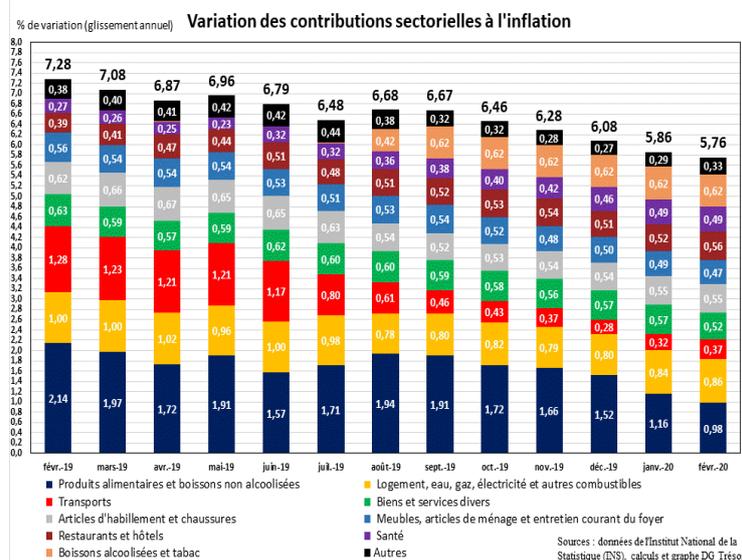
- L'Assemblée des Représentants du Peuple n'a pas adopté la convention d'adhésion de la Tunisie à la Zone de libre-échange continentale africaine le 5 mars 2020, faute de quorum. Les Etats-Unis envisagent un accord de libre-échange avec la Tunisie.

La séance plénière à l'ARP jeudi 5 mars 2020, consacrée à l'examen du projet de loi organique relatif à l'adhésion de la Tunisie à la Zone de libre-échange continentale africaine, s'est révélée infructueuse du fait de l'absentéisme des députés, induisant un quorum insuffisant. La plupart des responsables politiques tunisiens s'étaient pourtant montrés favorables à l'adoption du texte. Par exemple, l'ex ministre des finances de la Tunisie M. Ridha Chalhoun avait rappelé l'importance de la ZLECA pour la Tunisie, lors de la conférence FITA début janvier 2020 : La ZLECA constitue selon lui un objectif vers lequel il faut tendre, conformément à l'Agenda 2063. Pour rappel, la ZLECA est entrée en vigueur le 30 mai 2019 (ratification par 22 pays, soit le seuil minimum requis pour son lancement). L'objectif est de parvenir à un marché unique africain d'ici 2027, en intégrant 55 Etats de l'Union africaine. L'un des avantages de cet accord est qu'il s'applique à l'échelle du continent africain, ce qui permet de régler le problème du chevauchement de mesures lié à la superposition d'accords régionaux. Selon la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la mise en œuvre de la ZLECA pourrait accroître le commerce intra-africain de 52,3% en éliminant les droits de douane à l'importation, et le doubler si les barrières non tarifaires étaient réduites. Le gouvernement tunisien avait signé l'accord relatif à la ZLECA le 21 mars 2018. L'achèvement du processus d'adhésion requiert l'adoption de la convention par l'ARP.

Par ailleurs, le Sénat américain a adopté une [résolution](#) le 27 février 2020, exprimant son souhait que les Etats-Unis entament des négociations avec les autorités tunisiennes pour un accord de libre-échange entre les deux pays. Le Sénat confère au Président des Etats-Unis M. Donald Trump un délai de 90 jours pour notifier son intention d'engager ces négociations. Celles-ci devront inclure la lutte contre la corruption, la facilitation du commerce des biens et des services, et des dispositions relatives au travail (procédures de règlement des différends).

- *Le taux d'inflation a de nouveau baissé en février 2020 à +5,8% sur un an selon l'Institut national de la statistique (INS).*

[Selon les dernières données de l'Institut National de la Statistique \(INS\)](#), le taux d'inflation a diminué en février 2020 à +5,8% en glissement annuel (g.a.), après +5,9% en janvier 2020 en g.a. Cette baisse s'explique principalement par la décélération de la croissance des prix des produits alimentaires (+3,60% en février 2020 en g.a., après +4,33% en janvier 2020 en g.a.), soit une contribution négative à l'inflation de -0,18 point de pourcentage (pp). Plus en détail, les prix de l'huile alimentaire ont une nouvelle fois baissé de façon drastique (-11,6% en février 2020 en g.a., après -9,25% en janvier 2020 en g.a.). En outre, le prix des viandes n'a progressé que de +4,6% en février 2020 en g.a., après +5,85% en janvier 2020 en g.a.. Enfin, les prix des légumes étaient quasi stables en février 2020 (+0,53% en g.a., après +1,17% en janvier 2020 en g.a.). *A contrario*, la croissance des prix pratiqués par les restaurants et les hôtels s'accroît (+12,1% en février 2020 en g.a., après +11,3% en janvier 2020). C'est aussi le cas du prix des transports (+2,9% en février 2020, après +2,5% en janvier 2020). Enfin, le taux d'inflation sous-jacente « hors produits alimentaires et énergie » a encore augmenté, atteignant +6,9% en février 2020 en g.a., après +6,8% en janvier 2020 en g.a. En conséquence, l'écart entre le taux d'inflation sous-jacente et le taux d'inflation globale s'est encore accentué.



- *Le Chef de la Représentation de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) en Tunisie alerte sur le faible montant des décaissements par rapport aux prêts signés, tout en assurant que le gouvernement pourra compter sur la BEI à l'avenir.*

Le Chef de la Représentation de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) en Tunisie, M. Jean-Luc Revereault, a accordé une [interview au portail boursier Ilboursa.com](#). Il a rappelé que la BEI est présente en Tunisie depuis 40 ans. En outre, la BEI demeure le 1^{er} partenaire financier du pays en termes d'engagements, avec 3,9 Mds EUR de prêts signés. En % du PIB national, la Tunisie est de loin le 1^{er} pays bénéficiaire des financements de la BEI. La BEI intervient en Tunisie dans 4 domaines (à parts quasi égales) : l'énergie (pour réduire la dépendance énergétique du pays et développer les énergies renouvelables), les transports (financements d'autoroutes, de l'aéroport d'Enfidha, ou encore des nouvelles lignes du Réseau Ferroviaire Rapide - RFR - à Tunis), les infrastructures sociales (développement urbain dont la rénovation des médinas, santé, éducation, accès aux technologies de l'information et de la communication, gestion de l'eau et des déchets) et l'accès au crédit (notamment pour les PME et les micro-entrepreneurs, via l'octroi de lignes de crédit). La BEI a mis à disposition de la Tunisie une enveloppe de 2,5 Mds EUR sur la période 2016-2020, soit 500 M EUR par an. Toutefois, seuls un peu plus de 1 Md EUR ont été signés à ce jour, en raison de la baisse du nombre de projets soumis à la BEI en 2018. Par ailleurs, environ 250 M EUR par an sont décaissés, soit 1 Md EUR au total sur la période 2016-2019. M. Jean-Luc Revereault alerte sur le fait que seuls 20% des prêts signés depuis 2016 ont été décaissés. Concernant l'avenir, la BEI est selon lui « un partenaire sur qui le nouveau gouvernement tunisien peut compter pour les années qui viennent ».

LIBYE

- *La Banque centrale de Libye (BCL) a publié les données budgétaires relatives aux deux premiers mois de l'année 2020.*

Sur la période du 1^{er} janvier au 29 février 2020, les recettes budgétaires atteindraient 903 M LYD [selon la BCL](#) (111 M LYD en janvier 2020). En raison de la fermeture des installations pétrolières, les revenus pétroliers sur les deux premiers mois de l'année étaient limités à 380 M LYD, et ne représentaient que 42% des recettes budgétaires (contre 92,6% sur l'année 2019). Les autres recettes sont principalement les revenus des télécommunications (228 M LYD, soit 25% des recettes budgétaires totales) et les recettes fiscales (166 M LYD, soit 18%). Les revenus de la taxe sur les ventes de devises de début janvier à fin février 2020 s'élèveraient à 6,11 Mds LYD. Sur la même période, les dépenses budgétaires s'élèveraient à 450 M LYD (100 M LYD en janvier 2020). Il s'agit quasi exclusivement de subventions (99%, soit 445 M LYD), le reste étant des biens et services (1%, soit 5 M LYD). L'investissement public est nul et les salaires ne sont pas versés.

- *Les pertes dues à la fermeture des installations pétrolières ont dépassé 3,1 Mds USD le 12 mars 2020.*

[Selon un bulletin officiel de la Compagnie pétrolière nationale libyenne](#) (National Oil Corporation - NOC), les pertes financières depuis le 17 janvier 2020, liées à la fermeture des installations pétrolières, ont dépassé 3,1 Mds USD le 12 mars 2020, soit 70,2 M USD par jour en moyenne. La production journalière de pétrole était limitée à 97 508 barils le 11 mars 2020. La NOC précise [dans un communiqué](#) daté du 13 mars 2020 qu'elle parvient encore à satisfaire les besoins domestiques des citoyens libyens. Toutefois, certaines régions manqueront de carburant dès la semaine prochaine selon la NOC, si le gouvernement n'effectue pas entre-temps les transferts financiers nécessaires. La NOC rappelle qu'elle n'a toujours pas reçu son budget 2020. Elle ajoute que, dans ces conditions, elle sera contrainte de diminuer les dépenses jugées non essentielles : gel ou report de certains contrats, fin du recours aux heures supplémentaires, réduction de certains services. La question du blocus pétrolier a été abordée lors de la rencontre lundi 9 mars 2020 entre le Président de la République française, M. Emmanuel Macron, et le Chef de l'Armée de nationale libyenne (ANL), M. Khalifa Haftar. Lors de cette rencontre, le maréchal Haftar a indiqué qu'il était prêt qu'il à signer l'accord de cessez-le-feu libyen, à condition que le Gouvernement d'union nationale (GUN) s'y engage également. Il a ajouté que cet accord deviendrait caduc si les milices armées proches du GUN ne respectaient pas le cessez-le-feu.